

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 19 mai 2025

### **Grand Prix de Monaco : la DPRN et l'ANFR unies pour garantir la sécurité des communications radioélectriques**

À l'occasion du Formula 1 TAG Heuer Grand Prix de Monaco, la Direction des Plateformes et des Ressources Numériques (DPRN), avec l'appui de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), déploie un dispositif renforcé de gestion et de surveillance du spectre radioélectrique. Cette année, la présence sur site de Gilles BREGANT, Directeur général de l'ANFR, aux côtés de Christophe PIERRE, Directeur de la DPRN, souligne l'importance stratégique de cette mission dans un environnement technologique particulièrement dense.

Le spectre radioélectrique est un bien public invisible mais fondamental, utilisé pour l'ensemble des communications sans fil : radios, télévisions, téléphonie mobile, Wi-Fi, systèmes de sécurité... Lors d'un événement d'envergure comme le Grand Prix, une multitude d'équipements sollicite simultanément le spectre, qu'il s'agisse des communications opérationnelles de l'organisateur comme des écuries, des moyens de retransmission ou des instruments d'assistance. Une gestion rigoureuse s'impose afin d'éviter toute interférence, susceptible notamment de perturber la couverture médiatique ou d'affecter les actions des services de secours.

Une préparation minutieuse est menée en amont de l'évènement par la DPRN. Plusieurs mois avant la course, les équipes identifient les besoins en fréquences, instruisent les demandes d'autorisations temporaires et synchronisent les aspects techniques avec les différents acteurs, pour établir un cadre radioélectrique stable et maîtrisé. Chaque année, ce sont 600 attributions de fréquences qui sont traitées par la DPRN dans la perspective du Grand Prix.

Pendant la manifestation, les effectifs de la DPRN et de l'ANFR veillent à la bonne continuité des communications et à l'intégrité permanente des fréquences attribuées par une présence active et nombreuse sur le terrain, avec des unités mobiles d'analyse, des moyens de détection avancés et une capacité d'intervention rapide en cas d'anomalie.

Forte de son expertise et de sa coopération avec les autorités nationales compétentes, la DPRN contribue à la réussite des événements majeurs accueillis en Principauté, tels que les Grands Prix, les rallyes ou encore le Monaco Yacht Show. Elle assure également, tout au long de l'année, en collaboration avec des partenaires publics et privés, la planification et la coordination des fréquences pour des tiers : téléphonie mobile, réseaux radioélectriques privés, services audiovisuels (TNT et RNT monégasques, radios FM), stations radio de navires, avions, etc.

*« Les grands événements, en particulier sportifs, nécessitent des ressources spectrales importantes afin d'en garantir le bon déroulement et la sécurité. En réponse à ces enjeux, une collaboration avec l'ANFR a été mise en œuvre dès 2019 dans le cadre du Grand Prix. Dans ce prolongement, nous avons apporté, l'an dernier, notre soutien à l'ANFR pour la gestion du spectre lors des épreuves des Jeux Olympiques au stade Allianz Arena. Cette coopération témoigne de l'entraide étroite et nécessaire entre nos deux »*

*administrations pour une gestion efficace du spectre et une résolution rapide des brouillages lors des événements d'ampleur ».* Christophe PIERRE, Directeur des Plateformes et des Ressources Numériques

*« Avec plus d'une dizaine de grands événements internationaux couverts chaque année depuis 25 ans, nous avons développé à l'ANFR un savoir-faire exigeant afin de garantir une gestion optimale du spectre. Nous avons été heureux de le mettre en œuvre pour les Jeux Olympiques 2024, avec notamment l'appui précieux de nos collègues de la DPRN. Je me réjouis que notre coopération, renforcée par cette expérience exceptionnelle, se poursuive aujourd'hui avec le Grand Prix : cette course au cœur de la Principauté, en milieu urbain, représente un défi majeur pour les gestionnaires du spectre. L'expérience que nous avons consolidée ensemble au fil des années est la clé pour garantir la sécurité des pilotes et des spectateurs mais aussi assurer la diffusion d'images mémorables et le partage des émotions ».*

Gilles BREGANT, Directeur général de l'Agence Nationale des Fréquences

**Contact presse ANFR :**

[presse@anfr.fr](mailto:presse@anfr.fr)

07 86 20 11 33

**Contact presse ANFR :**

[extendedmonaco@gouv.mc](mailto:extendedmonaco@gouv.mc)

06 80 25 61 77